

APPEL A MOBILISATION LE 20 MARS POUR DEFENDRE UNE SOCIETE SOLIDAIRE !

Alors que s'engage l'ultime étape décisive dans la négociation du régime d'assurance chômage, les menaces globales de régression sociale et la remise en cause de notre solidarité se précisent.

Une réforme fondée sur la dignité est nécessaire, pour défendre les droits sociaux attachés aux personnes : un régime mutualiste fondé sur le principe de solidarité interprofessionnelle doit être consolidé.

L'UFISC, représentant des milliers d'entreprises non lucratives du secteur artistique et culturel, est impliquée dans le comité de suivi parlementaire sur l'intermittence. **L'UFISC défend les revendications du comité de suivi pour une réforme juste et équitable, adaptée aux conditions d'emploi : date anniversaire et calcul des 507h en 12 mois avec indemnisation sur 12 mois, plafonnement du cumul du salaire et des indemnités, prise en compte des heures d'enseignement et des heures faites au régime général, annexe unique pour les artistes et techniciens.**

(voir la Tribune "Pour une réforme juste et équitable de l'assurance chômage des intermittents du spectacle", signée par de nombreux parlementaires et élus¹)

Contre la marchandisation de nos vies et les logiques de libéralisation qui mettent à mal les droits des personnes (à la protection sociale, à l'éducation, à la culture, à la santé,...), contre une vision comptable qui nous enferme dans une unique position concurrentielle de producteurs et clients, **nous appelons au débat sur un modèle social et culturel fondé sur la dignité humaine et sur la solidarité démocratique.**

(Voir l'appel de l'UFISC pour un modèle social et culturel solidaire²)

**Parce que l'art et la culture sont l'affaire de tous,
Parce que faire intérêt général, au delà de la somme des intérêts particuliers et des replis sur soi, nécessite notre mobilisation citoyenne et fraternelle,**
nous invitons à rejoindre les actions, à organiser les luttes, les débats et à définir des propositions.

**L'UFISC et ses membres appellent à défendre nos droits sociaux et culturels
et à rejoindre la mobilisation unitaire du jeudi 20 mars**

L'UFISC et ses organisations membres :

Actes If, CD1D, CITI, FAMDT, FRAAP, FEDELIMA, Fédération nationale des arts de la rue, RIF, SMA, SCC, SYNAVI, THEMMA, Zone Franche, Féarock

Carte des mobilisations :

<https://mapsengine.google.com/map/edit?authuser=0&hl=fr&mid=zRob0seiKXO8.k9DBWlkp-WCw>

Plus d'informations sur le site www.lartestpublic.fr et sur le site de la CIP-IDF- <http://www.cip-idf.org>

¹ <http://www.humanite.fr/tribunes/pour-une-reforme-juste-et-equitable-de-l-assurance-560891>

² <http://www.lartestpublic.fr/actualites/les-evenements-a-venir/item/331-13-mars-mobilisation-pour-defendre-un-modele-social-et-culturel-solidaire>